

Motion du 17 février 2010 de Mmes Corinne Goehner-Da Cruz, Martine Sumi, Nicole Valiquier Grecuccio, Christiane Olivier, MM. Roger Michel, Christophe Buemi, Endri Gega, Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Gérard Deshusses et Thierry Piguet: «Grandes traversées cyclables à Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du
5 mai 2014, dans le rapport M-903 A)

MOTION

Considérant:

- que, malgré les considérables efforts de la Ville suite à l'initiative municipale déposée en 1985 par l'Association pour des pistes cyclables (Aspic) (devenue en 1990 l'Association pour les intérêts des cyclistes et, en 2007, Pro Vélo Genève) qui demandait dix itinéraires en continu, ceux-ci n'ont malheureusement toujours pas pu être réalisés;
- que, à Genève, des tronçons de bandes et de pistes cyclables ont été aménagés sans continuité, que ceux-ci se trouvent dispersés dans nos rues et que souvent, malheureusement, ils mettent en danger les usagers de la «petite reine» qui se retrouvent face à de la circulation;
- que, suite à l'initiative cantonale de l'association actif-trafiC pour la mobilité douce déposée en juillet 2009, les citoyennes et citoyens, par leurs 14 800 signatures, ont démontré leur ras-le-bol face aux dangers de circuler à Genève;
- que cette initiative demande une coordination des communes genevoises pour des aménagements cyclables en continu à partir des aménagements existants et arrivant en convergence des deux rives sur la gare de Cornavin,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de réaliser, à partir des tronçons existants entre les communes environnantes et la ville, des traversées cyclables en continu et dans les deux sens;
- de travailler en concertation avec la Direction générale de la mobilité et Pro Vélo pour les réalisations à venir;
- de proposer deux traversées prioritaires par rive, soit:
 - a) douane de Moillesulaz, route de Chêne, pont du Mont-Blanc, Cornavin;
 - b) Grand-Lancy, Acacias, Henri-Dunant, Georges-Favon, pont de la Coulouvrenière, Cornavin, direction Jardin botanique;
 - c) Meyrin, Bouchet, Servette, Cornavin;
 - d) Budé, Moillebeau, rue de Lausanne, Cornavin.